

# Conditions spécifiques d'accès en Master DJCE et articulation entre sélection régionale et sélection nationale

## • **Pré-Requis :**

La sélection au Master « **Droit de l'entreprise parcours DJCE** » intervient au niveau du Master 1, et la formation se déroule sur deux années, la deuxième année de master, ouverte de droit à ceux qui auront validé, l'année précédente, leur Master 1 Droit de l'entreprise à l'Université de Caen, se combinant avec le diplôme universitaire « **DJCE** » .

Peuvent accéder au Master « **Droit de l'entreprise parcours DJCE** » les étudiants titulaires :

- d'une licence de droit
- ou d'un diplôme qui sera jugé équivalent par la commission de sélection (par exemple et à titre exceptionnelle, une licence AES obtenu avec de très bons résultats dans les matières juridiques)

Le diplôme est également ouvert au titre de la formation continue.

**L'accès au DJCE de Caen intervient au terme d'une sélection nationale ou d'une sélection locale.**

## • **La sélection régionale :**

Seuls les étudiants ayant effectué leurs études dans les Universités de **Caen, Rouen, Le Havre** peuvent candidater à l'échelon régional. Les dossiers de candidature sont à retirer sur le site **e-candidat (cliquer dessus)** à partir du mois d'avril. Ils doivent être retournés dans le courant du mois de mai. La sélection s'effectue sur dossier et, si besoin est, d'un entretien avec un jury, qui se déroulera la première quinzaine de juin. Les étudiants peuvent compléter leur dossier, par les résultats de licence 3 avant ou au moment des entretiens.

Un candidat peut présenter une candidature :

- soit seulement au niveau régional
- soit seulement au niveau national
- soit aux deux niveaux

Les étudiants qui présentent leur dossier aux deux niveaux ne doivent pas demander Caen à la sélection nationale. L'étudiant d'ores et déjà sélectionné localement et qui se présenterait néanmoins à la sélection nationale doit renoncer au bénéfice de la sélection régionale.

## • **La sélection nationale :**

L'étudiant fait acte de candidature auprès de la **Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise** (FNDE) dans les Universités organisant le DJCE (Bordeaux, Caen, Cergy, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris II, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse). Un ordre de préférence est établi par le candidat pour déterminer le Centre auquel il sera affecté en cas de sélection. Celle-ci se fait sur dossier et à l'issue d'un entretien qui a lieu à Paris (ou en distanciel) avec les représentants de la FNDE.

Si son dossier est retenu par un ou plusieurs des centres demandés, le candidat passe un ou plusieurs entretiens de personnalité avec les représentants des centres DJCE en question.

L'étudiant souhaitant participer à la sélection nationale doit, simultanément, déposer :

1°) le dossier E-candidat dans chaque centre DJCE pour lequel il candidate dans le respect des calendriers de chaque université.

2°) le dossier FNDE (à télécharger et à remplir), avec le choix de 3 centres DJCE au maximum, est à renvoyer par mail à [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr)

### • **Parcours antérieur conseillé :**

La sélection pour accéder au Master DJCE est rude. Les jurys de sélection apprécient notamment :

- La qualité des résultats obtenus lors du parcours universitaire
- Les stages et expériences professionnelles
- La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères
- La personnalité et la motivation du candidat

### • **Possibilité d'inscription directe en Master 2 :**

Il est exceptionnellement possible d'intégrer le diplôme au niveau du Master 2, dans la limite des quelques places qui seraient laissées vacantes par les étudiants qui n'auraient pas validé leur Master 1 Droit de l'entreprise. Cette possibilité est offerte aux candidats :

- De l'Université de Caen, qui aurait validé un master 1 juridique d'une autre mention et/ou d'un autre parcours ;
- D'une autre université, qui auraient validé un Master 1 de droit de l'entreprise ou des affaires ou un autre master juridique complet.

Il conviendra pour ces derniers de se soumettre à une procédure de validation des étudiants, qui sera ouverte début juin via Ecandidat, au terme de laquelle le jury de sélection appréciera si les candidats présentent les qualités universitaires requises pour intégrer la formation directement en deuxième année.